

# **PRIEURE ST PIERRE DE ROMPON – TRAVAUX D'ENTRETIEN DE MISE EN SECURITE ET DE CONFORTEMENT**

## **PC 4 NOTICE DU PROJET**

### **CONTEXTE**

Sur un plateau calcaire dominant la vallée du Rhône à 330 m d'altitude, au-dessus de la confluence de la Drôme et du Rhône, l'ancien prieuré clunisien St-Pierre de Rompon (dit « Couvent des Chèvres ») classé Monument historique en 1927, présente encore aujourd'hui d'importants vestiges permettant d'avoir une idée de l'église romane et des bâtiments conventuels qui l'accompagnaient.

Les vestiges romans du Prieuré Clunisien Saint-Pierre de Rompon, sis sur la commune du Pouzin, constituent un site patrimonial vivarois exceptionnel. En raison de cette qualité, de sa dimension européenne mais aussi des menaces de destruction faute d'entretien et de pillage systématique dont il est victime depuis de longues décennies, les personnes morales et physiques liées à ce site ont créé en 2014 une association, avec l'objectif de mettre en œuvre un projet patrimonial exemplaire, en harmonie avec son environnement naturel et économique dans le respect des prérogatives de son propriétaire.

L'association **Avenir du Prieuré Clunisien Saint-Pierre de Rompon Le Pouzin**, en partenariat avec **les municipalités du Pouzin et de Rompon**, de **Lafargeholcim France**, (propriétaire du site) et la **Fédération des Sites Clunisiens** (dont la rosace signalétique a été apposée sur le site le 21 juin 2013), s'est donné pour mission la sauvegarde, la sécurisation et la valorisation du site et de son prieuré dans le respect de l'environnement.

Pour atteindre cet objectif, l'APCSPRLP a procédé à la collecte préalable d'une importante documentation scientifique, technique et administrative dont le site a fait l'objet et le propriétaire a mis le monument et son environnement immédiat à la disposition de **APCSPRLP** par une convention de prêt à usage ou commodat signée le 2 décembre 2014.

Toute intervention de APCSPRLP sur le monument inscrit en 1927 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, se fera sous couvert de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des Services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Rhône-Alpes).

Le terrain est inclus dans une zone ZNIEF site Natura 2000. De ce fait, il est impératif de veiller au respect de l'environnement, donc de limiter les rotations d'engins, ainsi que toutes les nuisances inhérentes au futur chantier. (Charte chantier faibles nuisances à établir)

### **INSTALLATIONS DE CHANTIER:**

#### **CLÔTURE :**

Le site est actuellement clôturé afin d'éviter, à la fois les dégradations et/ou le pillage de l'édifice, mais aussi les accidents pour les éventuels visiteurs. (Chutes de pierres, éboulis...)

#### **EAU, ELECTRICITE, ASSAINISSEMENT, INSTALLATIONS COMMUNES :**

Sur le site aujourd'hui, il n'y a ni eau ni électricité. Aucun réseau d'assainissement n'existe à proximité. Le chantier se situant sur un site naturel sensible, il conviendra de faire des propositions pour les besoins de l'entreprise et des travaux à effectuer. (Groupe électrogène, Citerne d'eau, Sanitaire chimiques ou toilettes sèches, )

**AVENIR DU PRIEURE CLUNISIEN ST PIERRE DE ROMPON - LAFARGEHOLCIM FRANCE**